

---

# Congrès FEDELEC

30 septembre 2021

---

# Présentation du projet d'étude d'opportunité sur la création d'une certification pour le métier de Technicien(ne) dépanneur - réparateur en électroménager électronique

# Contexte du projet

Depuis quelques années, les consommateurs sont davantage attentifs à la réparation. La tendance revient à une **consommation plus raisonnée** : on achète moins tout en pensant à la durée de vie, à la réparation et **on achète des produits reconditionnés ou de seconde main**.

**La loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire** de février 2020 a ainsi institué un **indice de réparabilité** qui doit être affiché sur certaines gammes d'appareils électriques et électroniques depuis le 1er janvier 2021.

Cette information a pour objectif de sensibiliser les consommateurs sur la possibilité d'allonger la durée de vie et d'utilisation de leurs appareils, notamment en orientant leurs comportements d'achat vers des **produits plus facilement réparables** et en les incitant à **recourir davantage à la réparation en cas de panne**. L'indice de réparabilité constitue un **outil de lutte contre l'obsolescence** – programmée ou non – pour éviter la mise au rebut trop précoce des produits et préserver les ressources naturelles nécessaires à leur production.

Selon une enquête Ademe/Harris-Interactive en partenariat avec Fnac-Darty, en 2019, seuls 35 % des appareils de gros électroménager tombés en panne ont été confiés à un réparateur, et 28 % des produits de petit électroménager.

Dans ce contexte, **la branche souhaite développer la filière de la réparation au sein de ses entreprises**. Soucieuses de participer à une démarche éco-responsable, les entreprises toutes tailles confondues peinent à recruter des techniciens(nes) dépanneur-réparateur en électroménager électronique qualifiés. Depuis plusieurs années la réparation des appareils a été délaissée au profit d'un remplacement à neuf faisant apparaître une carence en compétences.

Face à cette **pénurie de salariés qualifiés**, la Branche souhaite ainsi **étudier l'opportunité de créer une certification professionnelle afin de répondre aux besoins des entreprises**.



# Objectifs de l'étude

Pour juger de l'opportunité de création d'une certification professionnelle, la CPNEFP souhaite :

- **Evaluer le potentiel d'emploi et identifier les besoins en recrutement des entreprises** sur le métier de technicien(ne) dépanneur-réparateur en électroménager électronique dans les entreprises de la branche
- **Définir le profil du métier de technicien(ne) dépanneur-réparateur en électroménager électronique**, en identifiant entre autres : les pré-requis pour accéder au métier, les missions, activités et compétences caractéristiques, l'environnement professionnel, la posture professionnelle...
- **Identifier les évolutions impactant le métier à court et moyen terme (3 à 5 ans)** en soulignant les compétences évolutives et émergentes
- **Rédiger une fiche emploi type du métier** de technicien(ne) dépanneur-réparateur en électroménager électronique
- **Réaliser un état des lieux de l'offre de certification existante**, vérifier si ces certifications répondent aux besoins des entreprises de la Branche et examiner la pertinence d'une certification de branche vis-à-vis de cette offre
- **Identifier la typologie de certification à créer si l'opportunité était avérée** (CQP, titre à finalité professionnelle, certification au répertoire spécifique, sollicitation des CPC)



# Méthodologie d'intervention du prestataire retenu



## Point d'avancement



### PHASE 1

- **Étape 1.1** : Réunion de lancement avec le comité de pilotage paritaire et l'OPCOMMERCE
- **Étape 1.2** : Analyse documentaire et benchmark des certifications comparables existantes

✓ Livrables : Compte-rendu de la réunion de lancement - Planning général – projet ajusté – Analyse documentaire - Benchmark des certifications



### PHASE 2

- **Étape 2.1** : Entretiens avec des entreprises, organismes de formation
- **Étape 2.2** : Diffusion d'une enquête en ligne auprès d'un panel d'entreprises / certifiés plus large.
- **Point d'avancement intermédiaire et validation de l'enquête en ligne avant diffusion**

✓ Livrables : Liste des personnes mobilisées pour les entretiens - Enquête en ligne - Compte rendu des interviews – Rapport de synthèse - Compte rendu de la réunion



### PHASE 3

- **Étape 3.1** : Consolidation des données et production de la fiche métier
- **Étape 3.2** : Elaboration de différents scénarii possibles pour la création de certification

✓ Livrables : Fiche métier - Scénarii possibles et plans d'action afférents

### PHASE 4

- **Étape 4.1** : Formalisation du rapport d'opportunité et de faisabilité et de la synthèse communicante
- *Restitution finale des travaux au comité de pilotage paritaire et/ou de la CPNEFP*

✓ Livrables : Rapport d'étude finale et ses annexes – Synthèse de l'étude - Les essentiels – Une infographie des résultats clés

# Livrables de l'étude

## Un rapport d'étude détaillé comprenant :

- Des éléments quantitatifs concernant le potentiel d'emploi pour le métier de technicien(ne) dépanneur-réparateur en électroménager électronique
- Les évolutions à venir impactant le métier et les compétences
- Les besoins en compétences des entreprises et des salariés
- Les missions / activités / compétences caractéristiques du métier de technicien(ne) dépanneur-réparateur en électroménager électronique
- L'offre de certification existante
- Les enjeux d'une certification professionnelle
- Des préconisations pour accompagner la branche dans sa prise de décision.



# Calendrier

PHASES et ETAPES	Juillet 2021	Août 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021
<b>PHASE 1 - étape 1.1</b> Réunion de lancement de l'étude					
<b>PHASE 1 - étape 1.2</b> Analyse documentaire et Benchmark des certifications					
<b>PHASE 2 - étape 2.1</b> Entretiens avec des entreprises et professionnels du secteur					
<b>PHASE 2 - étape 2.2</b> Enquête en ligne auprès des entreprises + point avancement					
<b>PHASE 3 - étape 3.1</b> Consolidation des données et élaboration de la fiche métier					
<b>PHASE 3 - étape 3.2</b> Elaboration des scénarii possibles					
<b>PHASE 4 – étape 4.1</b> Elaboration du rapport final et de sa synthèse communicante ainsi que de la formalisation de l'ensemble des livrables					

Synthèse communicante

---

# Questions / Réponses



**Merci de votre attention**